

# AUSCULTATION DES OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL

L'auscultation des ouvrages de génie civil permet d'estimer la viabilité des installations, les opérations de renouvellement ou de maintenance à entreprendre et à quelle fréquence.



Elle s'applique aux ouvrages suivants :

- barrage d'accumulation
- barrage en rivière
- digue en remblai
- galerie
- canal
- captage (prise d'eau / dessableur)
- usine
- bâtiment d'exploitation
- habitation
- route
- conduite forcée
- structure
- poste de couplage

## Méthodologie

- récolte des données constructives et de l'historique de l'ouvrage
- inspection détaillée pour dresser l'état des lieux
- détermination des opérations de maintenance ou des renouvellements à effectuer
- planification des opérations
- proposition d'instrumentation de mesures ciblées aux circonstances particulières
- rapport contenant une estimation de la durée de vie restante, une appréciation du comportement de l'ouvrage et de sa sécurité

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Inspection de conduites forcées

L'inspection de conduites forcées permet aux propriétaires d'aménagements hydroélectriques d'estimer la viabilité de leur protection anticorrosion, les travaux de renouvellement ou de maintenance à entreprendre et à quelle fréquence.

### Géodésie

Les mesures géodésiques déterminent les déplacements tridimensionnels absolus de repères sur un barrage ou sur tout autre ouvrage. Autrement dit, elles permettent d'en évaluer et d'en surveiller les mouvements.

### Surveillance barrages

La surveillance des barrages a pour objectif de prévenir leur dégradation sur le long terme et d'en assurer la sécurité. Le concept suisse de surveillance des ouvrages d'accumulation prévoit 4 niveaux de surveillance.

## CONTACT

### HYDRO EXPLOITATION SA

📍 Rue de l'Industrie 10, 1951 Sion

☎ +41 (0)27 328 44 11

---

### Compétences spécifiques

Le département service technique & ventes d'HYDRO Exploitation fournit les compétences spécifiques suivantes :

- maîtrise du fonctionnement des aménagements de production électrique, quelles que soient leur taille ou leur puissance
- ingénieurs expérimentés et reconnus par l'OFEN pour l'auscultation N2 et N3 des barrages
- concept global d'instrumentation (géodésie et télématique)
- moyens propres à disposition pour la géodésie (acquisition et traitement)

### Avantages client

Le propriétaire de l'aménagement hydroélectrique maîtrise mieux les risques inhérents à l'exploitation. Il peut également :

- optimiser la maintenance et les travaux de renouvellement
- planifier ses investissements sur le long terme
- s'adresser à un seul interlocuteur pour une prestation globale